



Mars 2015

A l'attention de la
communauté universitaire

Adresse postale : av. Roosevelt 50 bte 182
1050 BRUXELLES
Localisation : av. Buyl 125 – Ixelles
Tél. 02.650.20.19 – Fax : 02.650.42.22
E-mail : sipp@ulb.be
Site Web <http://www.ulb.be/sipp>

18453/2015

Concerne : Travaux occasionnels

Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

Il peut arriver que certains d'entre nous soient amenés à effectuer quelques travaux différents de leurs tâches habituelles à l'Université. (Exemples : manipulation de charges lourdes, travaux en hauteur, etc.).

Si tel est le cas, la plus grande prudence s'impose.

Une réflexion commune entre les donneurs d'ordre et les exécutants doit avoir lieu afin d'estomper tout risque d'accident.

Il faut s'assurer que le travail à accomplir est clairement défini et que les personnes susceptibles d'y prendre part sont suffisamment formées et informées vis-à-vis des dangers qu'il peut comporter. Dans le cas contraire, il est obligatoire de faire appel à des professionnels.

Il y a lieu également de prévoir le matériel adéquat en ayant vérifié qu'il est en bon état.

Des vêtements de travail adaptés, ainsi que des équipements de protection individuelle sont également souvent nécessaires. Ces derniers sont disponibles au SIPP.

Vous remerciant pour votre collaboration, nous vous prions de bien vouloir trouver ici, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Michel Craps
Chef de Service
SIPP ULB